

HOMME ET SON ENVIRONNEMENT : POUR QUEL RAPPORT?

SOMBO Baelongandi Augustin*, ASANGO Kamoy, EKAKWA Ewolo Gabriel, Alain MAKWATU MONGA MOPINA

**Corresponding Author : -*

Abstract: -

This research shows the report between the man and the environment, because on the one hand, the man is a to be endowed with the reason and containing the stakes and the importance of the environment for his life and survival daily. Of where, he must adopt a very responsible behavior opposite the environment that constitutes a common heritage of the humanity and a common house for all living being. It is to this level that Hans Jonas, insist on the man's co-responsibility managing the environment well presently in order to think about the future generation. On the other hand, the environment being considered like a wealth returns a non negligible service to the man on the plans social, economic, cultural, anthropological, politics, sanitary, educational.

Résumé : -

Cette recherche montre le rapport entre l'homme et l'environnement, car d'une part, l'homme est un être doté de la raison et comprenant les enjeux et le bienfondé de l'environnement pour ses vie et survie quotidiennes. D'où, il doit adopter un comportement très responsable vis-à-vis de l'environnement qui constitue un patrimoine commun de l'humanité et une maison commune pour tous les êtres vivants. C'est à ce niveau que Hans Jonas, insiste sur la coresponsabilité de l'homme pour bien gérer présentement l'environnement afin de penser à la génération future. D'autre part, l'environnement étant considéré comme une richesse rend un service non négligeable à l'homme sur les plans social, économique, culturel, anthropologique, politique, sanitaire, éducatif.

INTRODUCTION

Aujourd'hui l'espèce humaine est l'agent le plus important de changements environnementaux de notre planète.¹ La pensée écologique ou de l'environnement est constituée de nombreux courants et doctrines.

Face à cette double réalité précédente, la notion d'éthique environnementale recouvre des notions et principes encore très hétérogènes et ne semble pas avoir été reçue de la même manière dans les pays anglo-saxons et latins. Elle a échangé avec des courants tels que l'écologie profonde, le féminisme éthique, l'écologie sociale et politique. En France, le livre de Luc Ferry a décrédibilisé ces courants que l'auteur assimile à un anti-humanisme autoritaire, ce qui semble avoir freiné ces échanges et sa diffusion, mais elle s'est exprimée sous diverses formes, et était une des motivations d'une partie des acteurs du Grenelle de l'environnement².

L'éthique de l'environnementale est encore appelée éthique environnementale, éco-éthique, éco-philosophie.³ L'éthique de l'environnement regroupe tout un champ des questions ayant pour objet les relations qu'entretient l'humain avec la nature. La réflexion éthique vise un ensemble plus ou moins structuré selon le cas des comportements, d'attitudes, de valeurs à l'égard des animaux, du vivant, des zones biologiques et de la biosphère.

Les questions éthiques s'élargissent donc aux conditions de survie de la planète, à la place de l'être humain dans la nature, à la distribution équitable des richesses et aux conditions du bien-être de l'humanité, à la responsabilité personnelle – collective – envers les générations futures, aux relations intersubjectives (interpersonnelles), etc.

Hormis l'introduction et la conclusion, cet article comprend les points ci-après : le bien fondé de l'environnement sur la vie de l'homme ; l'attitude de l'homme face à la gestion de l'environnement ; la relation entre l'homme et l'environnement ; l'éthique environnementale comme une réalité quotidienne de l'homme ; la liberté comme fondement de tout agir humain sur l'environnement et un regard critique.

1. Bien fondé de l'environnement sur la vie de l'homme

La préservation de l'environnement est le leitmotiv de nombreux organismes environnementaux, mais elle intègre également nos habitudes dans la vie quotidienne. Une question doit cependant être posée pour que nous puissions comprendre le sens de la protection de l'environnement : pourquoi est-ce si important de préserver l'environnement ou quel est le fondement de l'environnement dans la vie de l'homme ?

D'abord, un environnement sain impacte positivement sur la santé des êtres humains. On peut citer quelques aspects de l'environnement qui influent de manière positive et efficace sur l'état de santé et le bien-être. Il y a l'air pur, le soleil ou encore l'eau potable. Mais encore, la flore fait également partie de la biodiversité. Et il existe un grand nombre de plantes ayant des vertus médicinales. Si certaines aident à atténuer et à soulager les symptômes, d'autres permettent de guérir les malades. Aussi, en préservant l'environnement, on préserve également notre santé et celui des autres.

Ensuite, la préservation de l'environnement permet aussi de garantir une bonne alimentation pour la population humaine. Un sol sain et exempt de pollution fournit des produits agricoles d'excellente qualité et bonnes pour la santé. Dans le cas où l'eau dans les nappes phréatiques ou les terrains de culture sont pollués, les produits obtenus peuvent devenir toxiques et engendrer des problèmes de santé aux consommateurs.

Enfin, le climat est étroitement lié à l'état de l'environnement. Aussi, une dégradation de l'environnement entraîne le changement du climat. Prenons l'exemple des émissions de gaz à effet de serre ou la déforestation. Elles entraînent toutes la dégradation de l'environnement et engendrent des problèmes climatiques tels que le réchauffement climatique ou l'intensification des catastrophes naturelles.

Aussi, les petits gestes habituels servant à préserver l'environnement aident à réduire l'apparition de grands ouragans ou d'inondations. De ce fait, il faut toujours penser à limiter son impact individuel sur l'environnement pour éloigner les désastres climatiques sur la planète Terre.

Cependant, cette suprématie l'oblige à respecter la nature. Il est donc nécessaire de créer une éthique de responsabilité, comme l'a déjà fait Hans Jonas dans son ouvrage intitulé : *Le principe responsabilité*, en la concevant non seulement comme une responsabilité individuelle, mais comme une responsabilité envers les générations futures. C'est dans cet ordre d'idées que se range la théorie de la durabilité qui est le principe même du pragmatisme environnemental.

La véritable cause de tout problème écologique provient d'une mauvaise perception de la relation homme-nature, à cause du désir de l'homme d'être tout puissant et de se substituer à Dieu créateur, en perdant le sens de la limite. Ceci justifie alors l'importance d'une éthique biocentriste et écocentriste de l'environnement pour rappeler à l'homme ses limites. Cependant, l'homme doit demeurer et être considéré comme un administrateur de la nature.

2. Attitude de l'homme face à la gestion de l'environnement

Un coup d'oeil sur l'histoire de l'humanité nous montre que la nature a été omniprésente dans toutes les phases de l'évolution de l'espèce humaine. Ainsi, c'est le type de nature ou environnement naturel qui justifie le type d'activité d'une population de telle ou telle part. Les riverains sont pêcheurs par exemple, les forestiers sont chasseurs.

Cependant, cet aspect n'est jamais pris en compte par les historiens comme étant une contrainte fondamentale pouvant infléchir et parfois bouleverser le cours de l'histoire de l'humanité. Sans doute, en partie, parce que l'espace était considéré comme vaste, les terres arables étaient extensibles, que les forêts pouvaient être défrichées sans s'épuiser, les

¹BERG RAVEN HASSENZAHN, *Environnement*, Paris, Bibliothèque Nationale, 2009, p3.

²<http://www.article/wikipedia>, Consulté le 23 juin 2013.

³*Notions philosophiques*.

ressources de la mer, du sol, de la forêt paraissant inépuisables et la planète, même quand elle fut reconnue comme finie (limitée dans l'espace), apparaissait encore infinie à l'échelle de l'homme et ce dernier ne pouvait pas un seul instant songer à l'entretien de l'environnement. Mais aujourd'hui, l'on constate que l'idée d'un monde fini, avec des ressources non renouvelables et épuisables est devenue comme une réalité incontournable.

La domination de l'homme sur son environnement est devenue de plus en plus grande. Celle-ci conduit, en même temps, l'homme à l'excès dans son savoir-faire. Ainsi, nous constatons aujourd'hui plusieurs défis à relever : l'érosion des sols, les pollutions atmosphériques et aquatiques, l'extinction d'espèces, le trou dans la couche d'ozone, l'effet de serre et les modifications climatiques, l'épuisement de certaines ressources non renouvelables, la disparition de certaines forêts.

En fait, nous découvrons probablement pour la première fois que l'activité humaine n'est pas seulement génératrice de profits et de progrès pour l'espèce humaine et de tout ce qui l'entoure, mais qu'elle peut avoir aussi une incidence très néfaste sur le milieu naturel et conduire en droite ligne à des catastrophes inévitables. De ce qui précède, il nous semble important de réfléchir à nouveau frais sur le rapport qui existe entre l'homme et la nature afin de voir dans quelle mesure il est possible d'harmoniser celle-ci.

Il est plus que vrai, aujourd'hui, qu'aucune journée ne passe sans qu'on ne parle de la crise de l'environnement. Les expressions telles que l'érosion des sols, les pollutions atmosphériques et aquatiques, l'extinction d'espèce, le trou dans l'ozone, l'effet de serre et la modification climatique sont devenues des cantiques qui attristent nos journées. Elles constituent autant d'indices de l'existence d'une crise environnementale. Si crise il y a de l'environnement, c'est assurément au sens d'une perturbation qui défie les possibilités de reconstitution des stocks naturels et de restauration des équilibres naturels. Les interventions humaines qui sont de plus en plus massives et de plus en plus concentrées dans le temps, sont précisément celles qui menacent d'interrompre des cycles naturels et de conduire à un seuil d'irréversibilité. Etant donné que cette crise est due en majeure partie aux conséquences de l'action de l'homme sur la nature et que ce sont les principes éthiques qui nous dictent nos rapports avec nos semblables et avec la nature, il y a lieu de se poser des questions telles que : l'éthique traditionnelle est-elle en mesure de donner une solution à la crise environnementale ? Est-il nécessaire de repenser le rapport homme-nature ? Comment comprendre l'action de l'homme sur la nature ? L'homme est-il la mesure de toute chose comme le prétendent certains penseurs ? Peut-on promouvoir la nature au rang de sujet de considération morale ?

L'expérience en éthique de l'environnement montre que l'éthique traditionnelle n'est pas adaptée pour résoudre la question de la crise environnementale. Ainsi, il est nécessaire de redéfinir le rapport de l'homme avec la nature. Bien plus, étant donné que toute éthique est dans une certaine mesure anthropocentrique. Il nous semble illusoire de nous imaginer une éthique exclusivement non anthropocentrique. Donc, celle qui écarterait complètement l'idée de l'homme mesure de toute chose.

3. Relation entre l'homme et l'environnement

La plupart des penseurs modernistes doctrinaux ne donnent une valeur morale qu'aux êtres libres ou doués de raison, c'est-à-dire aux hommes. Les hommes doivent comprendre le fondement de la rationalité dans chaque instant de leur agir (action) par rapport à l'environnement.

Pour Rousseau, certes l'animal est une "machine ingénieuse", mais son caractère d'être sensible interdit à l'homme de le considérer comme une simple chose et de le maltraiter inutilement.⁴ La différence entre l'homme et l'animal, pour Rousseau, n'est que quantitative sur le plan de l'intelligence. Ce qui distingue essentiellement l'homme, c'est sa capacité d'abstraction, sa liberté d'agir ou de ne pas agir ; c'est aussi sa capacité de perfectionner la technologie au cours de sa vie (éducation) et d'effectuer ce transfert d'une génération à l'autre (histoire).

Kant fonde son éthique sur la volonté et la liberté. Les animaux, qui en sont dépourvus, selon lui, ne sont donc que des choses et non des personnes : les hommes peuvent les utiliser comme moyens⁵.

La dimension islamique, conçoit l'environnement comme un chapelet de signes à méditer. En vérité, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, l'être humain peut tirer profit des richesses de cet univers à la condition sine qua non que cela se fasse en toute mesure et intelligence. L'Islam, comme d'autres religions, enjoint chaque fidèle et adepte à se diriger vers plus de science ainsi qu'à profiter pleinement des ressources de la terre qui sont placées au service de l'homme. Dans ce contexte, le progrès et les révolutions technologiques sont encouragés et admis si cela se fait dans le cadre d'une utilisation fonctionnelle, responsable et consciente des conséquences sur l'environnement, selon les doctrines enseignées.

La simplification et l'application d'un monothéisme engendrent l'idéologie qu'un Dieu a fait de l'homme le lieutenant de la terre et cette responsabilité exige une vraie implication. D'où, les hommes doivent s'impliquer dans cette logique pour bien gérer la forêt et la protéger contre une surexploitation qui appelle la déforestation.

Ainsi, dans une perspective limitée, ne pas jeter les débris par terre même lorsque nous les considérons comme minimes (mégots, capuchons de bouteille, bout de papier, chewing gum, ...), éviter autant que possible le gaspillage même voire surtout lors des ablutions et ne pas faire souffrir les animaux et faire preuve de bonté envers eux ainsi que planter autant que faire se peut des arbres sont des comportements valorisés : "Si la fin du monde venait à survenir alors que l'un d'entre vous tenait dans sa main une plante, alors s'il peut la planter avant la fin du monde, qu'il le fasse!". Mahomet a dit : « Chaque musulman qui plante une plante (arbre ou autre), alors tout ce qui en sera mangé sera compté

⁴<http://www.Rousseau/oeuvre-philo.fr>. Consulté, le 14 juin 2013 à 15 heures.

⁵ KANT, E., *Fondement de la métaphysique de mœurs*, Paris, Delagrave, 1986, p. 62,

pour ce musulman comme acte de charité. Tout ce qui en sera volé sera compté pour lui comme acte de charité. Tout ce qu'un animal en mangera sera compté comme acte de charité»⁶.

L'ensemble de ces croyances a conduit à une conception moderniste des rapports entre l'homme et l'environnement. Elaboré en modèle pour les activités et la consommation humaine, certaines doctrines ont orienté l'intelligence de l'homme.

4. Éthique environnementale comme une réalité quotidienne de l'homme

L'éthique, vue par rapport à elle-même, pourrait être définie comme un ensemble de valeurs : il s'agit d'abord des valeurs elles-mêmes source de valeurs ; il s'agit aussi des valeurs qui se comportent comme critères concrets de comportement ; et enfin, il y a les valeurs qui jouent le rôle de motivations de comportement⁷. Comme telle, l'éthique occupe un espace dense, profond, qui passe de la sphère explicite, celle des critères concrets ou des codes de conduites (comportements) et de la conscience morale, formulée ou formulable, à la sphère, certainement la plus importante mais complètement implicite, où, valeur par elle-même, elle est, à la fois, constitutive, constructive et justificative : constitutive en ce sens qu'elle a un caractère axiologique⁸, elle se présente comme une instance instauratrice de loi, capacité de donner des principes directeurs, principe de valorisation, source inspiratrice des valeurs ; justificatrice en ce sens qu'elle est source des raisons de validité et d'acceptabilité des valeurs⁹.

Ainsi, le niveau implicite commande au niveau explicite, mais on se tromperait si l'on pensait qu'il est un absolu déterminant ; car, ce par quoi il (l'implicite) parle, ce qui lui donne raison, à savoir les codes de conduites, la conscience morale et la pratique, est une condition et un support pour comprendre sa maintenance ou sa reproduction. C'est normal : aucune langue, aucune foi, aucune morale ne se maintiennent sans pratique ; la langue, pour la maintenir, il faut parler ; la foi pour l'avoir vivante, il faut la pratiquer ou la vivre ; la morale, pour la garder, il faut une conscience morale et une vie morale, etc. Ainsi, si le niveau implicite commande à l'explicite, comme la langue commande à la pratique de la parole, il est soutenu par l'explicite comme la pratique de la parole soutient la langue.

Il y a donc en réalité un jeu de va-et-vient entre le niveau implicite ou latent et le niveau manifeste de l'éthique, à tel point que l'explicite peut-être pensé comme reprise, rappel, représentation, expression de l'autre et que l'on peut se permettre, par la réflexion spéculative, de partir de ce niveau, l'explicite, pour rejoindre, plus ou moins heureusement, le niveau implicite. Il en est ainsi sans doute pour des raisons d'économie des moyens. En effet, incontestablement, les codes de conduites et les valeurs qu'ils soutiennent sont en réalité une contraignante des normes au départ extérieures à l'individu, que celui-ci intériorise, notamment par introjection, ce qui lui permet par la suite d'en reconnaître et d'en accepter, la sollicitation lui adressée¹⁰.

En tout cas, au moment où l'homme se saisit comme être moral, l'éthique le transit, habite sa conscience à la manière d'un registre de jugement, de codification, d'évaluation des actes posés par les individus, actes (à travers les autres et la forêt) qu'elle organise selon une double référence ou un couple des contraires : la référence au « bien » et la notion de « mal », ne sont pas à comprendre comme désignant des instances extérieures. Elles définissent et jugent les actes des individus. En appliquant l'éthique environnementale quotidiennement, les fautes morales qui constituent les problèmes dans l'exploitation forestière et traitement sauvage de la forêt trouveront le gain de cause pour l'harmonie sociale de vie des hommes.

5. Liberté comme fondement de tout agir humain sur l'environnement

5.1. Anthropocentrisme

L'homme a un rôle central à l'intérieur de la nature parce qu'il est fondamentalement différent du reste des réalités naturelles. Il est non seulement une partie de la nature, mais aussi l'unique être capable de saisir l'intelligibilité de l'univers. C'est le principe même de l'anthropocentrisme. L'homme joue un rôle central et déterminant par rapport au reste de la nature. Ainsi, le Petit Robert¹¹, définit l'anthropocentrisme comme étant une attitude qui fait de l'homme la cause finale de toute chose. Cette attitude était déjà présente dans l'antiquité grecque chez les sophistes. Ils revendiquaient la liberté de penser à leur guise. C'est dans cet ordre d'idée que Protagoras, l'un de grands sophistes qui, cherchant à défendre leur cause (la recherche d'un subjectivisme et d'un relativisme radical) dira : « L'homme est la mesure de toute chose ¹² ». Il voulait simplement dire que la vérité dépend désormais de celui qui la conçoit. Cela implique aussi un relativisme moral. Ainsi, l'homme devient le centre de tout. L'homme est donc la référence de toute chose. Aristote poursuivra l'idée de Protagoras. A ce propos, en parlant de la philosophie de l'homme selon Aristote, Afeissa¹³ écrit : « L'homme nous est clairement présenté comme étant la fin de la nature au sein d'un univers hiérarchisé où chaque échelon ou chaque degré apparaît comme moyen d'un degré supérieur, l'ensemble étant ordonné de manière

⁶ KANT, E., *Critique de la raison pure*, Paris, PUF, 1943.

⁷ LADRIERE, J., *Les enjeux de la rationalité. Le défi de la science et de la technologie aux cultures*, Paris, PUF, 1977, p.138.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ KANT, E., *Op. Cit.*, p. 138.

¹¹ DICTIONNAIRE *Petit Robert*, Paris, PUF, 2004.

¹² AFEISSA, H.S., *Ethique de l'environnement*, Paris, Vrin, 2007, p.95.

¹³ *Op Cit.*, p102.

finale à l'homme, et à l'homme seul ». Cette idée sera développée plus tard par saint Thomas. Au Moyen âge, cette pensée qui situe l'homme au centre de la nature sera perpétuée par le christianisme. En effet, le récit de la création dans le livre de la Genèse (Gn1, 26-29) est clair sur ce point. Le monde créé en sept jours le fut pour être au service de l'homme. Le récit de la création établit l'homme maître de tout ce qui existe. Dans ce récit, Dieu ordonne à l'homme de dominer sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, sur les bestiaux, sur toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre et de parfaire l'œuvre de la création.

Dans le deuxième tome de sa *Somme théologique*, saint Thomas soutient la même position anthropocentrique à travers cette analogie : « Quand l'homme agit de lui-même pour une fin, il connaît cette fin : mais quand il est mis en action ou dirigé par autrui, comme lorsqu'il agit par ordre ou sous une impulsion étrangère, il n'est pas nécessaire qu'il connaisse la fin. C'est le cas des créatures sans raison »¹⁴. De ce qui précède, il y a lieu de déduire qu'il n'y a pas de fin propre dans la nature. La fin de la nature est définie par rapport à la fin de l'homme.

Lynn White n'est-il pas convaincu que « le christianisme est la religion la plus anthropocentrique que le monde ait connue »¹⁵. Historien de la pensée médiévale, Lynn White avait présenté en 1967 les pièces du dossier. Quelles étaient alors ses principales observations et ses conclusions ? White montrait que la victoire du christianisme sur le paganisme a été la plus grande révolution psychique de notre histoire culturelle. Nos façons quotidiennes d'agir envers l'environnement ont leurs racines dans la théologie judéo-chrétienne, et uniquement en elle.

Selon White, les traits distinctifs du judéo-christianisme sont éloquentes, si l'on pense à la vision grecque d'un Aristote : « la Bible pense le monde en terme de commencement ; l'homme y est à l'image de Dieu ; il reçoit de Dieu le pouvoir de nommer les animaux et les plantes ; l'homme est appelé à vivre dans la suivance (à la suite) du Christ, ce second Adam, qui transcende lui aussi la nature par sa résurrection »¹⁶. Bref, il n'y a pas de religion plus anthropocentrique que le christianisme, notamment dans sa forme occidentale. Deux traits corrélatifs en ressortent : un dualisme entre l'homme et la nature, et une volonté, de la part de Dieu, que l'homme exerce sa domination sur cette nature et l'exploite à ses propres fins. D'où un rapport de domination.

L'anthropocentrisme sera finalement formalisé par Kant aux temps modernes. Kant n'appelle personne morale « l'être humain en tant qu'il est porteur de la loi morale et, par conséquent, digne de respect. Comme telle, la personne a une valeur infinie et ne peut être traitée comme moyen ou une chose, mais uniquement comme une fin en soi »¹⁷. D'où la maxime suivante : « Agit toujours en sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin et jamais comme un moyen ». L'anthropocentrisme dans cette maxime est devenu la base de la moralité d'un agir.

Toute action sera désormais jugée bonne ou mauvaise selon qu'elle procure un bien ou un mal à l'homme. L'homme étant le seul possesseur des valeurs morales, son action sur la nature est moralement neutre parce que la nature n'est pas porteuse de la loi morale. De ce fait, les composants non humains de la nature ne pourront se voir reconnaître de valeur que par rapport aux intérêts des êtres humains et aux buts que les humains s'assignent. Autrement dit, l'homme et l'homme seul, définit un lieu de valeur intrinsèque au sens où il vaut par lui-même, en vertu de ce qu'il est au titre de fin en soi, tandis que tout le reste de la nature ne vaut que pour autant qu'il sert comme moyen à telle ou telle fin de l'homme. C'est donc ici une valeur instrumentale. Dans sa conclusion de la *Critique de la raison pratique*, Kant affirme que « seul deux choses remplissent son âme d'admiration et de vénération toujours renouvelées et croissantes : le ciel étoilé au-dessus de lui et la loi morale en lui. La première symbolise à ses yeux le problème de la connaissance de l'univers physique et de la place que nous y occupons. Elle diminue l'importance de l'homme en le considérant comme une partie de l'univers physique. La seconde se réfère au moi invisible, à la personnalité humaine et rehausse de façon incommensurable sa valeur en tant qu'être intelligent et responsable »¹⁸. De plus, Kant fonde son éthique sur la volonté et la liberté. Les animaux qui en sont dépourvus, selon lui, ne sont donc que des choses et non des personnes. Ainsi les hommes peuvent les utiliser comme moyens.

Certes, la pensée anthropocentrique nous permet de nous concevoir comme entité séparée des autres entités de la nature, mais le concept n'est pas la réalité. Le corollaire de la conception duale du monde, c'est-à-dire de sa chosification, est donc le sentiment qu'il nous appartient. Puisque le monde est nôtre, il revient à l'homme de tracer les limites de son action et ou son agir.

L'étrangeté de ce processus est son auto inférence, puisque la chosification et le sentiment de possession vont jusqu'à s'appliquer à l'homme lui-même. L'être humain en arrive ainsi à se considérer comme une ressource. L'expression « ressources humaines » est tout à fait explicite et symptomatique. Or, une ressource est utilitaire, comptable et inutile après usage... Le processus anthropocentrique dénie donc l'humain en voulant magnifier l'homme.

Signalons aussi qu'aujourd'hui est née, dans le cadre de l'anthropocentrisme, la théorie de la restauration de la nature. Selon cette théorie, l'homme en tant que maître de la nature, a l'obligation de réparer les dommages faits à la nature. C'est dans ce cadre qu'est née la théorie de reboisement, par exemple, pour lutter contre l'effet de serre, etc.

¹⁴ SAINT THOMAS, *Somme théologique*, 2ème tome, Paris, PUF, 1895, p.89.

¹⁵ WHITE, L., *Respect de la nature*, Paris, PUF, 1966, p.86.

¹⁶ *Op cit*, p.103.

¹⁷ KANT, E., *Critique de la raison pratique*, Paris, PUF, 1949, p.49.

¹⁸ KANT, E., *Op cit*, p.85.

Après ce parcours, disons que cet oubli de la nature a vicié la réflexion morale dans le passé. Il importe désormais de la réfuter en élaborant une éthique de la valeur intrinsèque des entités du monde naturel. D'où l'importance des théories telles que le biocentrisme et l'écocentrisme que nous analyserons dans le point qui suit.

5.2. Biocentrisme et écocentrisme

Le biocentrisme peut se définir comme étant l'effort d'étendre la valeur morale à toute forme de vie. C'est ainsi que E. Bourgois peut dire qu' « il existe un lien étroit de dépendance qui relie l'homme à l'environnement qui l'entoure et, par conséquent, nous ne pouvons nier que ses intérêts soient étroitement liés à ceux du monde physique »¹⁹. Ainsi l'homme peut être réduit à un simple composant du monde naturel, à une autre forme de vie sans plus d'importance morale que les autres.

Pour comprendre cette attitude, deux notions méritent d'être passées en revue. Celle du bien d'un être vivant et celle de la valeur intrinsèque.

5.3. Bien d'un être vivant

Qu'est-ce que le bien d'un être vivant ? « Chaque organe, chaque population d'individu, d'une même espèce, chaque communauté de vie a un bien qui lui est propre et que les actions des agents moraux peuvent intentionnellement favoriser ou compromettre »²⁰, nous dit Paul Taylor. On dit d'une entité qu'elle a un bien qui lui est propre quand en l'absence d'une référence à toute autre entité, elle peut profiter d'une situation ou subir un préjudice. Ce qui est bon pour une entité est ce qui lui fait du bien au sens où cela améliore ou préserve son existence et son bien-être. Ce qui est mauvais pour une entité est ce qui est nuisible à son bien, à sa vie. Ainsi nous pouvons dire que « le bien d'un organisme individuel non humain consiste dans le plein développement de ses pouvoirs biologiques »²¹. Il consiste aussi dans le maintien de soi de générations en générations. L'idée d'un être possédant un bien qui lui est propre, telle que la conçoit Paul Taylor, n'implique pas le fait que cet être ait des intérêts, ou qu'il prenne intérêt à ce qui affecte sa vie pour le meilleur ou pour le pire. Nous pouvons agir pour le bien d'un être ou de façon contraire à ses intérêts sans que ce dernier soit intéressé parce que nous le faisons pour lui.

Ainsi, par exemple, les arbres sont dénués de connaissance, de désir ou de sentiment. Et pourtant, il est incontestable que les arbres peuvent tirer un bénéfice ou subir un préjudice du fait de nos actions. De ce fait, nous pouvons les aider ou les entraver dans la réalisation de leur bien. Par conséquent, le concept du bien propre d'un être n'est pas coextensif à la sensibilité ou la capacité à éprouver de la douleur comme le défendait William Frankena, pour qui la sensibilité d'une créature constitue un fondement de la considérabilité morale.

5.4. Valeur intrinsèque

Traditionnellement, il y avait la distinction entre les personnes et les choses. D'un côté, les sujets humains qui sont des fins en soi et doivent être traités comme tels, et de l'autre côté, la catégorie des choses, de tout ce qui peut être instrumentalisé. Cette catégorie s'étend, pour Kant, à tous les êtres naturels, c'est-à-dire, les êtres dont l'existence dépend, à vrai dire, non pas de notre volonté mais de la nature. Etant donné qu'ils sont des êtres dépourvus de raison, ils n'ont qu'une valeur relative, celle de moyens, et voilà pourquoi on les nomme des choses²². Ceci fait de la morale le domaine des fins et la circonscrit à l'humanité. C'est dans ce même ordre d'idées que Richard Routyer construit, dans son article « is there a need for a new environmental ethic ? », un cas fictif, celui du dernier homme à survivre sur la terre après une catastrophe mondiale. Cet homme s'emploie, avant de disparaître à détruire tout ce qui l'entoure : plantes, animaux... Comment évaluer moralement ce qu'il fait si l'on s'en tient à l'éthique dominante dans le monde occidental où il n'y a des droits et des devoirs qu'entre les hommes ? Nous pouvons dire donc qu'il ne fait rien de mal puisqu'il ne lèse personne. Cependant, si l'on considère qu'il y a des valeurs dans la nature, alors nous devons reconnaître que l'homme a des devoirs vis-à-vis de la nature. Ainsi son acte doit être qualifié de moralement condamnable²³.

La morale kantienne présente l'élaboration la plus explicite et, peut-être la plus achevée, d'une idée à peu près incontestée selon laquelle le concept de moralité et celui d'humanité sont coextensifs, si bien que seuls les humains, et seulement les êtres humains, sont dignes de considération morale. Raison pour laquelle l'éthique de l'environnement a été élaborée autour de l'idée de la valeur intrinsèque, celle des entités naturelles. L'expression valeur intrinsèque se trouvait déjà chez Kant, pour qui a une valeur intrinsèque tout ce qui peut être traité comme une fin en soi, c'est-à-dire un être raisonnable, donc l'homme.

De par son ambition philosophique, l'éthique environnementale pourrait être interprétée comme un défi et une menace lancée contre la philosophie morale traditionnelle. Cependant, tel n'est pas son but. La dignité morale de l'être humain n'est pas mise en cause par l'extension du domaine moral parce qu'en effet, reconnaître une valeur intrinsèque aux entités naturelles ne signifie pas que celles-ci soient retirées aux hommes. L'éthique environnementale s'attaque, plutôt, à

¹⁹Kant cité par E. BOURGOIS, *La bioéthique pour tous*, coll. « un autre regard sur l'homme », Edition du Sarment, France, 2001, p.97.

²⁰TAYLOR, E., *L'indouisme*, in <http://wikipédia.org>.

²¹*Ibidem*.

²²KANT, E., *Op. cit.*, p.56.

²³ROUTYER, R., *Is there a need for a new environmental ethic ?*, Paris, Vrin, 2001, p.86.

l'appropriation technique qui veut que la nature soit considérée comme un dépotoir et un ensemble des ressources à la disposition de l'homme.

Si l'anthropocentrisme consiste à affirmer l'instrumentalisation du monde, l'expression qui l'exprime mieux est celle des ressources naturelles. Si encore l'anthropocentrisme proclame l'homme comme étant la mesure de toute chose, l'économie est l'appareil qui lui permet de mesurer quantitativement la nature comme ressource. Ainsi, nous pouvons comprendre le refus de certaines puissances économiques de ratifier le traité sur la protection de l'environnement.

L'idée de l'éthique environnementale est que là où il y a des moyens, il y a nécessairement des fins. Or tous les organismes vivants du plus simple ou plus complexe, qu'il s'agisse d'animaux, de végétaux, d'organisme monocellulaire, tous déploient pour se conserver dans l'existence et se reproduire des stratégies adaptatives complexes qui sont autant de moyens aux services des fins. Les mutations du plasmodium constituent un exemple frappant. Il y a donc des fins dans la nature.

Les organismes, affirme Rolston III, valorisent leurs ressources de façon instrumentale, parce qu'ils accordent à eux-mêmes, à la forme de vie qu'ils sont, une valeur intrinsèque. Il faudra alors substituer à l'opposition « personne humaine-chose », celle d'une multiplicité d'individualités téléonomiques, qui peuvent prétendre au même titre, avoir des fins en soi, et donc avoir une valeur intrinsèque. Tout individu vivant est, à égalité avec les autres, digne de considération morale. C'est ce qu'on appelle le biocentrisme. L'éthique biocentrique reconnaît un vouloir-vivre dans la nature et accorde à toutes formes de vie une dignité morale. Ce qui n'était pas le cas chez Kant. Pour Paul Taylor²⁴, l'éthique biocentrique implique une éthique du respect de la nature. Il justifie sa position de la manière suivante : si tous les vivants ont un statut égal, et qu'on ne peut pas traiter une valeur intrinsèque comme un moyen, alors chaque entité individuelle a droit à la protection parce qu'il s'agit là d'une affaire de principe. L'éthique du respect de la nature est donc une éthique déontologique qui évalue les actions selon qu'elles respectent ou non les principes moraux.

5.5. Ecocentrisme

Par opposition à l'éthique biocentrique de l'environnement, l'écocentrisme est un élargissement du domaine moral jusqu'aux éléments non vivants de la nature, c'est-à-dire un égalitarisme biosphérique (biospheric egalitarianism) selon lequel les espèces, les communautés, les écosystèmes ont une valeur intrinsèque, parce qu'ils sont une matrice des organismes. De ce fait, les communautés, les écosystèmes doivent être protégés dans leur intégrité. L'homme fait partie de la communauté biotique, les plantes et les animaux sont ses compagnons. D'où la nécessité d'un partenariat (stewardship) avec la nature. C'est ici que l'on peut comprendre pourquoi les riverains adoraient la rivière, le fleuve ou la mer ; les habitants de la forêt vénéraient la forêt, etc.

L'écocentrisme est une éthique conséquentialiste où le critère d'appréciation d'un acte est la conséquence de cet acte sur l'écosystème, la communauté, l'espèce. Le principe fondamentale de l'éthique écocentrique, tel que l'énonçait Aldo Leopold est qu'« une chose est juste lorsqu'elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté bioéthique et qu'elle est injuste lorsqu'elle tend à autre chose »²⁵. L'écocentrisme évoque l'idée de la valeur systémique étant donné que les éléments de la nature sont liés les uns aux autres dans un système.

Dans son article intitulé la valeur de la nature, Rolston III démontre en long et en large l'existence de la valeur systémique dans la nature. Selon ce dernier, la valeur systémique est fondamentale. Ainsi dit-il, « les valeurs sont intrinsèques, instrumentales et systémiques, et les trois sont entrelacées, aucune ne pouvant se voir reconnaître une importance prioritaire par rapport aux deux autres, bien que la valeur systémique soit fondamentale »²⁶.

De ces deux éthiques ressort un rapport de partenariat entre l'homme et les autres composantes de la nature étant donné que l'homme n'est qu'une composante de la nature au même titre que les autres.

5.6. Pragmatisme environnemental

Bryan Norton s'est imposé depuis le début des années quatre-vingt comme un acteur incontournable de l'éthique environnementale, en donnant le coup d'envoi à ce qui est devenu depuis l'une des tendances dominantes : le pragmatisme environnemental. L'originalité du pragmatisme en éthique environnementale se laisse le plus aisément caractériser par son refus de prendre position au sujet de la querelle qui oppose les partisans d'une éthique anthropocentriste (pour laquelle l'homme est, en dernière instance, la mesure de toute chose et vaut comme unique fin en soi) à ceux de l'éthique non anthropocentriste (pour laquelle, il existe dans la nature, indépendamment de toute évaluation humaine, des fins intrinsèques).

Norton²⁷ témoigne, à travers ses écrits, de sa volonté de contester la pertinence pratique de l'ensemble de cette problématique spéculative (l'existence ou non de valeur intrinsèque dans la nature) au nom de deux types d'arguments intimement liés l'un à l'autre, faisant valoir, d'une part, les effets désastreux des querelles intestines entre éthiciens de l'environnement qui rend leur discours politiquement inaudible et paralyse leur action concertée et, d'autre part, le caractère particulièrement stérile de ces débats dans la mesure où le concept majeur d'intérêt humain est laissé dans un état d'extrême indétermination. On en vient ainsi à ne plus savoir distinguer entre une utilité qui se satisfait dans la consommation immédiate des biens de la nature tels que les matières premières, les produits agricoles, etc. , et une

²⁴ROLSTON III, *valeur de la nature*, Paris, PUF, 2006, p.92.

²⁵Aldo LEOPOLD cité par H.-S. AFEISSA, *Op.cit.*, p.102.

²⁶*Op. cit.*, p.89.

²⁷NORTON, B., *Intelligence dans la nature en quête du savoir*, Paris, Bouchet/ Chastel, 2005, p.56.

utilité qui suppose la conservation de l'objet utile en tant que la conservation est une condition de la satisfaction des intérêts humains : il en va ainsi de l'ensemble des services écologiques fournis par la nature en l'absence desquels nous n'aurions très rapidement plus aucun accès au bien de consommation.

La conviction de Norton sur ce point est que des programmes de protection de la nature sont parfaitement justifiables du point de vue d'une conception suffisamment large de la valeur instrumentale anthropocentrique. Mieux encore, il importe de reconnaître à cette approche des problèmes environnementaux une indéniable supériorité pratique pour au moins deux raisons. D'une part, l'invocation de la valeur instrumentale anthropocentrique correspond, de fait, au mode de justification le plus répandu chez les environnementalistes et constitue à ce titre un espace d'interlocution immédiatement commun au sein duquel le débat pourra s'engager. D'autre part, en réussissant à neutraliser la controverse axiologique entre valeur intrinsèque et utilité humaine, le recours à la valeur anthropocentrique au sens large permet, par là même de laisser à la subjectivité de chacun le choix en faveur de telle ou telle option philosophique, et donc de déplacer le débat sur de terrain des modalités rationnelles d'action environnementale.

C'est en référence à ces options pragmatistes que Norton s'est efforcé d'élaborer sa propre théorie de la gestion durable des écosystèmes. Il estime, en outre, que les différences qui se manifestent entre les modèles de durabilité actuellement disponibles proviennent essentiellement de la façon dont on pose le problème de la détermination des obligations qui nous incombent à l'endroit de générations futures, et de la façon dont on le résout. Il distingue ainsi deux modèles de durabilité.

Selon le premier modèle, dit de durabilité faible, c'est-à-dire ce qui doit se transmettre de génération en génération, c'est un même niveau de possibilités, un même éventail équitable d'opportunités. Etant donné, d'une part, qu'il est sans doute impossible de restreindre ou de contrôler les types d'utilisation de l'environnement et la répartition consécutive des fruits de la coopération, qui correspond à la conception que se font les personnes actuelles de ce qui est bien pour elles-mêmes, et étant donné, d'autre part, qu'une diminution du stock de ressources ou altération de la qualité de l'environnement peut résulter d'un usage tout à fait rationnel de la part des générations précédentes, il faut que chaque génération ait le devoir de s'assurer que les opportunités de vie offertes à ses descendants ne sont pas moins satisfaisantes que les siennes. Pareille exigence implique que chaque génération reconnaisse qu'elle est moralement tenue de compenser les ressources épuisées ou l'environnement dégradé par le développement d'un potentiel de production équivalente.

Selon le second modèle dit durabilité forte, il convient de procéder, non pas par comparaison de formes de bien-être individuel, mais par établissement d'une liste des matériaux qui devraient être épargnés au profit des générations futures. Par matériaux, il faut entendre tout aspect du monde naturel qui est physiquement descriptible en y incluant d'importants sites, des groupes de classifications biologiques, des réserves fixes de ressources et d'importants processus écologiques. C'est dans cet ordre d'idée qu'on parle des espèces animales en voie de disparition. Selon cette approche, l'hypothèse d'une fongibilité absolue des ressources est inaccessible, et il convient au contraire de spécifier, parmi les caractéristiques et les processus qui constituent l'environnement naturel, lesquels sont essentiels au bien-être futur, de telle sorte que toute détermination du lot de ce qui doit être légué, qui ne s'engagerait pas à les protéger ferait que, inévitablement, les générations futures auront été lésées.

6. Regard critique

Pour Aristote²⁸, la plante et l'animal ne sont que des moyens pour l'homme. Descartes justifie cette utilisation de la nature par son caractère entièrement mécaniste : l'animal n'est qu'une "machine" au fonctionnement remarquable. En sens inverse, Montaigne met en doute la place privilégiée de l'homme dans la nature : quand je joue avec ma chatte, dit-il, qui sait si elle ne me prend comme un passe-temps plus encore que je ne le fais d'elle²⁹ ? Dans ce cas, les hommes ne peuvent plus utiliser la forêt pour des intérêts égoïstes mais communautaires avec une exploitation rationnelle.

D'un point de vue philosophique, l'éthique de l'environnement découle de principes d'éthiques généraux définis entre autres par le philosophe allemand Hans Jonas et l'écologiste René Dubois (penser global, agir local). En remontant plus loin dans l'histoire, on peut trouver des philosophes du droit naturel comme John Locke, Samuel Von Pufendorf, et Jean Jacques Rousseau³⁰.

Conclusion

De même que la bioéthique, l'éthique de l'environnement est caractérisée par le dialogue pluridisciplinaire. L'écologie (plus largement la biologie) est la discipline scientifique qui fournit les données factuelles et techniques ainsi que les alternatives pratiques. Aussi, est-elle le partenaire essentiel de la réflexion éthique.

Cependant, à l'instar de l'éthique professionnelle, l'économie et le droit constituent deux forces normatives incontournables auxquelles s'ajoute la politique, car les enjeux environnementaux sont souvent le site de rapports de force entre différents acteurs sociaux (les entreprises, les groupes écologistes militants, le gouvernement, la population locale, les exploitants et les chercheurs). D'autres disciplines sont également mises en contribution, notamment la sociologie, l'anthropologie, etc.

²⁸ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Paris, Flammarion, 2004, p. 67.

²⁹<http://www.wikipedia.Mataigne.fr.>, Consulté le 25 juillet 2013 à 17 heures.

³⁰*Ibid.*

Ce dialogue pluridisciplinaire est peut-être encore plus difficile que dans les autres secteurs de l'éthique appliquée en raison de la complexité des problèmes (du micro en macro), de leur interconnexion sur de nombreux plans des structures sociales aux régimes politiques, de transfert de technologies aux rapports culturels vis-à-vis de la nature, de la mondialisation de l'économie et des rapports entre les pays industrialisés et en développement, interhumains, etc.

Sur le plan pratique, les enjeux financiers, les critères économiques et les forces politiques rendent le dialogue difficile et la résolution de problèmes passe souvent par un mode de confrontation qui aboutit régulièrement à un règlement d'ordre juridique. Cependant, on voit apparaître progressivement d'autres modalités de résolution de problèmes environnementaux (consultation, audience publique, médiations, etc.) où l'analyse éthique est davantage sollicitée que sur un mode rhétorique.

L'analyse éthique des questions de l'environnement reste encore peu systématisée sur le plan méthodologique bien que l'on puisse identifier quelques courants dominants. Un premier courant, comme en bioéthique, s'intéresse avant tout aux situations concrètes. L'analyse éthique porte soit sur des problèmes locaux comme la protection d'un espace boisé dans un centre urbain, ou un problème de remblayage d'une rivière, ou soit sur des problèmes à l'échelle nationale, telles la gestion des déchets, la politique énergétique (le développement des centrales hydroélectriques, thermiques ou nucléaires), ou encore sur des problèmes à l'échelle internationale ou mondiale comme les pluies acides ou la diminution de la couche d'ozone et ou encore sur le plan local pour analyser et comprendre comment se gère les comportements déviants ou les déviations sociales ou encore les fautes morales de la part des exploitants forestiers dans une communauté locale riveraine.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] AFEISSA, H.S., Ethique de l'environnement, Paris, Vrin, 2007.
- [2] ARISTOTE, Ethique à Nicomaque, Paris, Flammarion, 2004.
- [3] BERG RAVEN HASSENZAHN, Environnement, Paris, Bibliothèque Nationale, 2009.
- [4] BOURGOIS, B., La bioéthique pour tous, coll. « un autre regard sur l'homme », Edition du Sarmant, France, 2001.
- [5] DICTIONNAIRE Petit Robert, Paris, PUF, 2000.
- [6] KANT, E., Critique de la raison pratique, Paris, PUF, 1949.
- [7] -----Fondement de la métaphysique de mœurs, Paris, Delagrave, 1986.
- [8] -----Critique de la raison pure, Paris, PUF, 1943.
- [9] LADRIERE, J., Les enjeux de la rationalité. Le défi de la science et de la technologie aux cultures, Paris, PUF, 1977.
- [10] NORTON, Intelligence dans la nature en quête du savoir, Paris, Bouchet/ Chastel, 2005,
- [11] ROUTHIER, R., Is there a need for a new environmental ethic ?, Paris, Vrin, 2001.
- [12] ROLSTON III, valeur de la nature, Paris, PUF, 2006, p.92.
- [13] SAINT THOMAS, Somme théologique, 2ème tome, Paris, PUF, 1895
- [14] WHHITE, L., Respect de la nature, Paris, PUF, 1966,
- [15] TAYLOR, E., L'indouisme, in [http:// wikipédia.org](http://wikipédia.org).